



AMENAGEMENT du TERRITOIRE : PLUS AUCUN CANTALIEN SANS SERVICE PUBLIC !

Site : cgt15.fr
Courriel : ud15@cgt.fr
Tél. : 04 71 48 27 89

Le 11 juin 2016, Rassemblons-nous pour Un Aménagement du Territoire cohérent !



AVIS AUX CONSOMMATEURS D'ENERGIE



Depuis plusieurs années, au nom de l'Europe, nos différents gouvernements successifs cherchent à casser le modèle énergétique français afin de répondre aux appétits des opérateurs privés.



La privatisation des concessions hydrauliques ; la fermeture de centrales thermiques ; la suppression d'emplois dans les entreprises des groupes EDF et ENGIE ; la dérégulation du tarif de l'énergie ; aucun programme industriel dans ce secteur, vous concernent pleinement car vous en subissez les conséquences.

FINANCES
PUBLIQUES

**CELA ENTRAINE D'ORES ET DÉJÀ UNE AUGMENTATION DES TARIFS
ET UNE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES POUR LES USAGERS.**

Cela aura inexorablement des impacts sur la gestion de l'eau avec la fourniture en eau potable, le tourisme et l'irrigation ; la sûreté du système électrique ; la fermeture d'accueil dans des zones rurales ; l'emploi et bien évidemment de graves conséquences sur la vie économique de nos territoires.

**L'ÉNERGIE N'EST PAS UNE MARCHANDISE,
MAIS BIEN UN PRODUIT DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ !**

La CGT propose de donner au citoyen la maîtrise de ce secteur
clé en créant le POLE PUBLIC DE L'ENERGIE.

TRANSPORT
FERROVIAIRE



COLLECTIVITES
TERRITORIALES



RENDEZ-VOUS
LE 11/06
SQUARE D'AURILLAC
A PARTIR DE 9H00



AMENAGEMENT du TERRITOIRE : PLUS AUCUN CANTALIEN SANS SERVICE PUBLIC !

Site : cgt15.fr
Courriel : ud15@cgt.fr
Tél. : 04 71 48 27 89

Le 11 juin 2016, Rassemblons-nous pour Un Aménagement du Territoire cohérent !



**SANTE !
ATTEINTES
AUX MISSIONS PUBLIQUES**



21/07/2009: loi portant **réforme de l'Hôpital** et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires introduisant **une culture de gestion privée dans le Service Public** où la **logique financière prédomine sur la logique soignante** et renforce la sélection des activités les plus rentables des cliniques privées.

26/01/2016: loi dite de « **modernisation de notre système de Santé** », dictée par des politiques d'économie qui génèrent des disparitions d'activités de proximité par des mécanismes de **fusions entre établissements**, des **réorganisations avec des suppressions de postes et des réductions du nombre de lits**.

Perspectives de réforme loin de répondre aux besoins sanitaires de la population dans une démarche de qualité et de sécurité, axes fragilisés par les pressions d'équilibre budgétaire, l'insuffisance des effectifs et les dégradations des conditions de travail. **une réforme d'ampleur s'impose pour un grand Service Public de Santé et d'Action Sociale** sortant du tout comptable et de la réduction de l'offre de soin.

Le secteur privé lucratif continue sur le dos de la Sécurité Sociale à rémunérer des actionnaires de la Santé et une médecine libérale insatiable :

L'Austérité pour les uns, l'Avidité pour les autres !



COLLECTIVITES
TERRITORIALES



RENDEZ-VOUS
LE 11/06
SQUARE D'AURILLAC
A PARTIR DE 9H00